

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 24
le 15 juin 1983

Participation du Canada au Sommet économique de Williamsburg	1
Visite officielle au Maroc du ministre d'État aux Relations extérieures	3
Secours canadiens au Liban	4
Achat d'avions-citernes	4
Aide humanitaire du Canada	4
Bois Blanchet international	5
Le Pérou : ligne de crédit renouvelée	5
Le Canada consent une ligne de crédit au Mexique	5
Un trophée n'attend pas l'autre	6
La chronique des arts	7
Découverte d'une roche marquée de signes préhistoriques	8
Nouvelles brèves	8

Participation du Canada au Sommet économique de Williamsburg

La reprise économique a dominé le neuvième Sommet économique qui a réuni, du 28 au 30 mai à Williamsburg (États-Unis), les chefs d'État ou de gouvernement des 7 pays industrialisés suivants: Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, République fédérale d'Allemagne.

Assistaient également à la rencontre, le président de la Commission des communautés européennes, M. Gaston Thorn, et le président en exercice du Conseil de l'Europe.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, était accompagné du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen et du ministre des Finances, M. Lalonde.

La raison d'être des « sommets » : c'est en 1975 qu'à l'initiative du président de la République française ont débuté les sommets économiques qui, depuis lors, réunissent tous les ans les chefs d'État et de gouvernement des 7 principales démocraties industrialisées du monde : Allemagne fédérale, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni. Le

président de la Commission des communautés européennes (de même que le président en exercice de la Communauté) participe aux discussions sur les sujets du ressort de la Communauté. Les Sommets précédents se sont tenus à Rambouillet (1975), Puerto Rico (1976), Londres (1977), Bonn (1978), Tokyo (1979), Venise (1980), Ottawa (1981), et Versailles (1982).

Le Canada, dont l'économie est étroitement liée à celle des autres pays industrialisés de l'Occident, attache une grande importance à sa participation aux sommets économiques.

Le Sommet de Williamsburg

Le Premier Ministre canadien s'est déclaré fort heureux des résultats obtenus, au Sommet de Williamsburg. « Nous étions bien déterminés à ce que les taux d'intérêt très élevés, ainsi que les questions d'inflation, de chômage et de croissance économique figurent de façon préminente à l'ordre du jour, et tel en a été le cas » a déclaré M. Trudeau.

Le Premier Ministre, à titre de l'un des dirigeants des 7 principaux pays industrialisés, s'est engagé, lors de la déclaration finale communiquée le 30 mai, à travailler de concert avec ses homologues à réduire l'inflation, les taux d'intérêt et les dépenses publiques excessives.

Voici le texte des 10 points de la déclaration commune adoptée par les chefs d'État et de gouvernement réunis à Williamsburg :



CANAPRESS Photo Service

Le premier ministre Trudeau (au premier plan) et le président Reagan des États-Unis arrivent à Williamsburg pour le Sommet économique.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Politiques monétaires et budgétaires — nos gouvernements poursuivront des politiques monétaires et budgétaires appropriées visant à freiner l'inflation, abaisser les taux d'intérêt, intensifier les investissements productifs et multiplier les possibilités d'emploi, en particulier parmi les jeunes.

Poursuite des consultations — La procédure de consultation engagée à Versailles sera renforcée afin de promouvoir la convergence des résultats de nos économies et accentuer la stabilité des taux de change conformément aux orientations décrites dans une annexe à la présente déclaration. Nous sommes convenus de poursuivre des consultations approfondies sur les politiques affectant les marchés des changes et les conditions du marché. Tout en préservant notre liberté d'agir de manière indépendante, nous sommes disposés à mettre en œuvre des interventions coordonnées sur les marchés des changes dans les cas où il est convenu que de telles interventions seraient utiles.

Protectionnisme et commerce — Nous nous engageons à donner un coup d'arrêt au protectionnisme et, à mesure que la reprise se confirme, à l'écartier en démantelant les obstacles au commerce.

Nous avons l'intention de nous consulter dans les enceintes appropriées sur les moyens de mettre en œuvre cet engagement et de suivre son application. Nous nous attacherons à résoudre les prob-

lèmes actuels du commerce. Nous poursuivrons activement les travaux en cours au sein des Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), y compris les échanges de services et de produits de haute technologie.

Nous devons nous efforcer de mener à bien les négociations sur la libéralisation du commerce au sein du GATT, en accordant une importance particulière à l'intensification des échanges avec et entre les pays en voie de développement. Nous sommes convenus de poursuivre les consultations relatives aux propositions concernant un nouveau cycle de négociations au sein du GATT.

Politiques économiques — Nous considérons avec beaucoup d'inquiétude la situation financière internationale, notamment le poids de la dette de nombreux pays en voie de développement. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie fondée sur des politiques économiques efficaces d'ajustement et de développement des nations débitrices, des financements adéquats tant privés que publics, des marchés plus ouverts, enfin une reprise durable de l'économie mondiale.

Nous rechercherons une ratification rapide de l'accroissement des ressources du Fonds monétaire international (FMI) et des Accords généraux d'emprunt. Nous encourageons une coopération plus étroite

et l'échange d'informations en temps utile entre les institutions internationales, en particulier entre le FMI, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et le GATT.

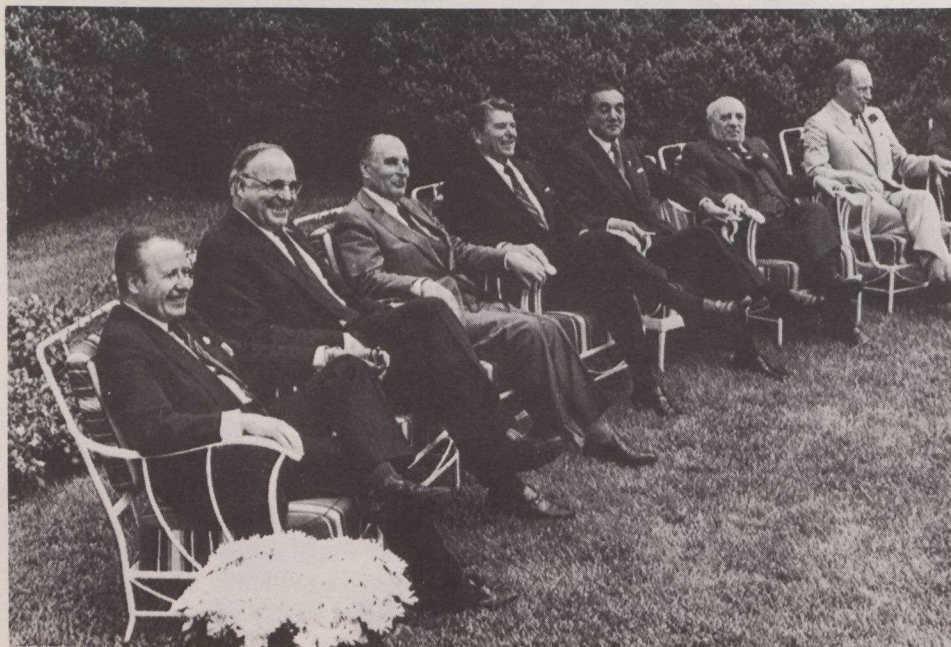
Système monétaire — Nous avons invité les ministres des Finances, en liaison avec le directeur exécutif du FMI, à définir les conditions de l'amélioration du système monétaire international et à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu dans ce processus, une conférence monétaire internationale de haut niveau.

Relations Nord-Sud — Le fardeau de la récession frappe très durement les pays en voie de développement, et nous sommes profondément préoccupés par leur rétablissement.

Il est crucial d'y restaurer une croissance économique saine, tout en maintenant l'ouverture de nos marchés. Il convient de veiller tout particulièrement au maintien d'un flux de ressources, en particulier d'aide publique au développement, vers les pays les plus pauvres et en faveur de la production alimentaire et énergétique, tant sur le plan bilatéral que par le canal des institutions internationales appropriées. Nous réaffirmons nos engagements de fournir les niveaux de financement convenus pour l'Association internationale de développement. Nous accueillons favorablement l'ouverture du dialogue manifestée par les pays en voie de développement lors des récentes conférences du mouvement des non-alignés à New-Delhi et du Groupe des 77 à Buenos Aires, et nous partageons leur volonté de s'engager dans un esprit de compréhension et de coopération dans la prochaine session de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) à Belgrade.

Importance de la technologie — Nous sommes convenus de la nécessité d'encourager à la fois le développement des technologies avancées et l'acceptation par l'opinion publique de leur rôle dans le soutien de la croissance, de l'emploi et du commerce. Nous avons pris acte du rapport du groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi qui a été créé à Versailles l'année dernière, et nous nous félicitons des progrès accomplis dans les 18 projets de coopération traités dans ce rapport. Nous suivons la mise en œuvre et la coordination des travaux concernant ces projets, et nous nous réjouissons à l'avance de recevoir un prochain rapport lors de notre réunion à venir.

(suite à la page 8)



Les participants au Sommet (de gauche à droite) : Messieurs Thorn (CEE) ; Kohl (Allemagne de l'Ouest) ; Mitterand (France) ; Reagan (États-Unis) ; Nakasone (Japon) ; Fanfani (Italie) ; Trudeau (Canada). Madame Thatcher (Grande-Bretagne) était absente quand la photo a été prise.

CANAPRESS Photo Service

Visite officielle au Maroc du ministre d'État aux Relations extérieures



De gauche à droite, au premier plan : l'Ambassadeur du Canada, Gilles Duguay, le ministre Charles Lapointe, le ministre Azeddine Guessous, et M. Michel Sicotte, vice-président de Pétro-Sun International Inc., lors de la 30^e Foire internationale de Casablanca.

À l'invitation du gouvernement marocain, M. Charles Lapointe, ministre d'État aux relations extérieures, a effectué du 4 au 7 mai, une visite officielle au Maroc, qui a été plus particulièrement caractérisée par le souci d'intensifier les relations économiques entre le Maroc et le Canada.

Au cours de son séjour au Maroc, le ministre Lapointe a été reçu en audience par le premier ministre, M. Maâti Bouabid. Avec ce dernier, ainsi qu'avec son homologue, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Abdelhaq Tazi, il a procédé à un examen approfondi des voies et moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération bilatérale entre les 2 pays ainsi qu'à un vaste tour d'horizon sur les grands problèmes internationaux de l'heure, en particulier la crise au Moyen-Orient, la situation dans le Nord-Ouest africain et l'Organisation de l'unité africaine.

Le Ministre d'État a également rencontré plusieurs autres ministres du gouvernement marocain, notamment le ministre des Transports, M. Mansouri Ben Ali, et le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Moussa Saadi avec lesquels il s'est, entre autres, entretenu des objectifs de leurs prochains voyages au Canada. Le secteur des communications, autre domaine considéré comme prioritaire dans le cadre de la coopération canado-marocaine, a également été

abordé avec le ministre des Postes et Télécommunications, M. Mohand Laenser.

Avec le ministre des Finances, M. Abdellatif Jouahri, le ministre Lapointe a signé un accord sur la mise en place d'une ligne de crédit de 15 millions de dollars. Administrée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), cette ligne de crédit sera utilisée



Rencontre entre la délégation ministérielle canadienne, conduite par M. Charles Lapointe, ministre d'État aux Relations extérieures, et un important groupe d'hommes d'affaires et d'industriels canadiens représentés à la Foire de Casablanca.

en parallèle avec d'autres financements dont celui offert par la société pour l'expansion des exportations (SEE), pour la fourniture, à des taux compétitifs, de biens et services canadiens au Maroc.

Avec le ministre de la justice, M. Moulay Mustapha Bélarbi Alaoui, le ministre canadien s'est entretenu de coopération judiciaire, le Maroc et le Canada ayant convenu, à cette occasion, d'entamer les pourparlers devant conduire à la signature d'un accord sur le transfèrement des personnes condamnées.

Au cours de sa visite à Casablanca, capitale économique du Maroc, à l'occasion de la 30^e Foire internationale, le ministre Lapointe a été reçu par le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, M. Azeddine Guessous, qui a effectué une visite au Canada en octobre 1982. M. Lapointe a souligné que la participation à la Foire de près d'une vingtaine d'industriels et d'hommes d'affaires canadiens, qui s'est matérialisée, dans la majorité des cas, grâce au Programme de Coopération industrielle, marquait toute la signification que le Canada attache au renforcement des échanges commerciaux avec le Maroc qui se classe déjà au quatrième rang de ses partenaires économiques en Afrique.

Le ministre Lapointe, a, par ailleurs, annoncé que le Canada serait disposé, avec le concours des autorités marocaines, à organiser en 1984 à Casablanca une Quinzaine de la Technologie canadienne pour l'Afrique, exposition qui intéres-

serait les pays d'Afrique comme ceux du Moyen-Orient. Les ministres Guessous et Lapointe ont également accepté la présidence d'honneur d'une association d'Amitié Maroc-Canada, ouverte à tous ceux qui souhaitent œuvrer dans le cadre du rapprochement entre les 2 pays et qui serait principalement animée par des hommes d'affaires des 2 côtés de l'Atlantique.

À l'issue de sa visite officielle, tout en remerciant le gouvernement marocain pour son accueil chaleureux, le ministre Lapointe a déclaré que les 2 pays avaient convenu en principe de tenir au Canada, au printemps de 1984, la deuxième séance de la Commission bilatérale canado-marocaine.

Secours canadiens au Liban

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé le 25 mai, qu'en reconnaissance du rôle inestimable joué par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Liban, le Canada continuera d'appuyer ses activités en lui octroyant une subvention de 300 000 \$. Les fonds transmis au CICR seront versés par le Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

La subvention sera affectée à diverses activités, dont la protection des victimes du conflit, les visites aux prisonniers et détenus pour vérifier les conditions de détention, la recherche des personnes manquantes et la transmission de messages aux familles, de même que la prestation de soins médicaux et de secours essentiels aux victimes. Une portion de 100 000 \$ sera spécialement consacrée au soutien d'une équipe chirurgicale canadienne à l'hôpital de Baalbeck.

Le Liban a vécu ces dernières années dans un climat de tension constante, ponctué çà et là d'accrochages armés, de désordres civils et de conflits internationaux. Après l'invasion israélienne de juin 1982, plusieurs organismes humanitaires internationaux ont demandé l'aide du Canada pour porter secours aux populations directement touchées. Par l'entremise de son programme humanitaire, le Canada a répondu à cet appel en versant au total 3,05 millions de dollars au CICR, à l'UNICEF, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et au Conseil oecuménique des Églises.

Achat d'avions-citernes

Le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a annoncé que le gouvernement fédéral a l'intention de déboursier quelque 147 millions de dollars au cours des quatre prochaines années pour acheter, dans le cadre du programme de projets spéciaux de relance, jusqu'à 20 avions-citernes CL-215.

L'achat de ces aéronefs, qui seront construits par la société Canadair de Montréal, s'effectuera en vertu d'un accord coopératif d'approvisionnement avec les provinces. L'accord prévoit que le gouvernement fédéral acquerra, d'une part, 4 avions-citernes qui seront utilisés dans les territoires et, d'autre part, jusqu'à concurrence de 16 autres, sur une base égale avec les provinces.



M. John Roberts

En contribuant à la création d'une flotte nationale d'avions-citernes, le gouvernement aura fait un grand pas en vue d'assurer une meilleure protection des forêts, laquelle constitue un élément essentiel de la stratégie forestière fédérale.

M. Roberts a fait remarquer que, au cours des 5 dernières années, les incendies ont détruit, en moyenne, 3 fois et demie plus de forêts que les coupes de l'industrie forestière. « Les aéronefs que se procurera le gouvernement fédéral formeront une flotte nationale d'avions-citernes qui serviront à épauler les provinces lorsque, au moment de la haute saison des incendies de forêt, leur matériel sera entièrement utilisé. En effet, c'est précisément au cours de ces périodes qu'une pénurie d'avions-citernes risque d'engendrer, au chapitre des revenus forestiers,

d'importantes pertes, qui peuvent s'élever à des millions de dollars » d'ajouter le ministre.

L'achat de ces avions-citernes permettra à un secteur industriel d'une importance technologique capitale de poursuivre ses activités. Les gouvernements fédéral et provinciaux pourront, en outre, grâce au volume accru de la demande, favoriser une production soutenue et plus économique d'aéronefs de ce type destinés tant au marché national qu'international.

Aide humanitaire du Canada

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé que l'aide humanitaire du Canada s'est élevée à 34 500 000 \$ pour l'année financière 1982-1983. Ce chiffre englobe toutes les contributions versées par le gouvernement canadien dans le cadre du Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

L'augmentation des contributions est attribuable en grande partie à l'accroissement des réfugiés de l'Afghanistan, du Sud-Est asiatique, de l'Afrique et de l'Amérique centrale. Près des trois quarts du budget de 1982-1983 ont été utilisés pour prêter secours à ces personnes.

Le budget d'assistance humanitaire comprend 2 types d'allocations. Au début de l'exercice financier, 9 225 000 \$ ont été répartis parmi 5 organismes de secours des Nations Unies pour appuyer leurs programmes ordinaires en couvrant notamment une partie de leurs dépenses de fonctionnement. Le reste, 25 275 000 \$, a été mis de côté pour les secours en cas de catastrophe et dépensé au fur et à mesure des appels lancés à la suite de nombreux désastres naturels et provoqués par l'homme : inondations, éruptions volcaniques, tremblements de terre, sécheresses, cyclones, conflits et désordres civils.

L'un des événements marquants de l'année a été l'appui accordé à un programme de préparatifs d'urgence contre les catastrophes en Amérique latine et dans les Antilles, qui a pour but de sauver des vies humaines et des biens matériels ainsi que de réduire les frais de réorganisation lors des catastrophes à venir. Le Canada a consenti 750 000 \$ dans le cadre de ce projet en 1982-1983, ce qui constitue le premier versement d'un engagement totalisant 5,5 millions de dollars sur 6 ans.

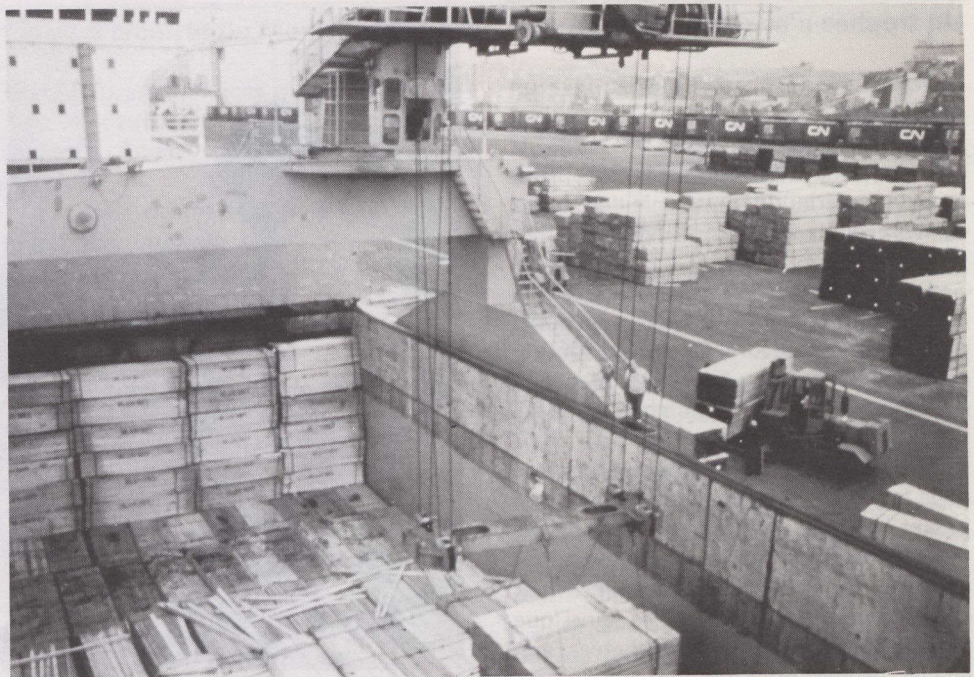
Bois Blanchet international

L'entreprise Les Matériaux Blanchet Inc. était à ses débuts une petite entreprise de sciage située près de Québec, mais elle a rapidement pris de l'expansion pour devenir un important manufacturier de produits forestiers. Cette entreprise, qui compte plus de 700 employés, produit annuellement 150 000 tonnes de copeaux et assez de bois de sciage pour construire 28 000 maisons unifamiliales.

Pendant de nombreuses années, l'entreprise a écoulé ses produits au Canada et aux États-Unis. L'accroissement de la production l'a incitée cependant à diversifier ses marchés. À cette fin, on créa, en 1980, Bois Blanchet International Inc., qui a pour but de faire la promotion, la vente et l'expédition des produits Blanchet, partout à l'étranger.

Blanchet International n'a pas failli à la tâche. L'an dernier, elle a expédié 175 000 mètres de bois, ou 90 000 tonnes, sur les marchés internationaux, surtout au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Selon le directeur général de Blanchet International, M. Landry Lapointe : « Les services offerts au port de Québec ont joué un rôle important dans l'essor fructueux de notre commerce outre-mer. » La navigation à l'année et l'excellent réseau routier et ferroviaire qui dessert le port favorisent la livraison rapide des commandes à l'étranger. « Nous pouvons effectuer



Transport par bateau des produits forestiers de Bois Blanchet International.

une vente, livrer notre bois au port de Québec et réaliser le changement en 24 heures », constate M. Lapointe.

Blanchet International a toujours misé sur la qualité de ses produits pour faire face à la forte concurrence de l'Union soviétique et des pays scandinaves sur les marchés internationaux du bois de sciage. L'entreprise a investi des millions de dollars dans la modernisation de ses installations, afin d'acquérir une excellente réputation sur les marchés étrangers. En

réduisant au minimum les dommages à la cargaison, les arrimeurs des centres d'exportation de marchandises générales du port de Québec ont beaucoup contribué à la renommée des produits Blanchet à l'étranger.

Cette entreprise dynamique croit fermement que l'avenir est prometteur pour les produits forestiers de l'Est du Canada sur les marchés internationaux.

Extrait d'un article publié dans *Port de Québec*, mars 1983.

Le Pérou : ligne de crédit renouvelée

M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, a annoncé en avril que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a renouvelé une ligne de crédit, établie désormais à 15 millions de dollars américains, avec la Corporacion Financiera de Desarrollo S.A. (COFIDE) du Pérou, en vue d'améliorer la position concurrentielle des exportateurs canadiens qui font affaire au Pérou, en fournissant aux acheteurs péruviens un mécanisme de crédit simple et d'accès facile par l'entremise de leur banque.

La ligne de crédit signée en 1981 a donné lieu jusqu'ici à 12 affectations d'une valeur globale de 3,4 millions de dollars américains.

COFIDE est une filiale de Corporacion Nacional de Desarrollo (CONADE), la société d'État dont le rôle principal est de diriger, promouvoir et orienter les projets de développement au Pérou.

Le Canada consent une ligne de crédit au Mexique

M. Marc Lalonde, ministre des Finances, et M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, ont annoncé que le gouvernement du Canada, par le biais de la Société pour l'expansion des exportations, fournira à un groupe de 8 banques canadiennes des crédits garantis qui permettront de consentir au Mexique une ligne de crédit de 100 millions de dollars en vue d'assurer le financement à court terme d'exportations canadiennes.

Le gouvernement du Mexique s'est réjoui de la décision du Canada d'ouvrir cette ligne de crédit, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste par lequel divers organismes canadiens fourniront pour 150 millions de dollars américains en crédits d'exportation au Mexique pendant l'année 1983. Les montants supplémentaires seront constitués de crédits de la Commission canadienne du blé et de facilités commerciales de la Société

pour l'expansion des exportations.

Cette ligne de crédit permettra la poursuite d'achats au Canada et aidera le Mexique à soutenir son activités économique et industrielle en une période économique particulièrement difficile. Il est prévu que le Mexique achètera des pièces de rechange, des matières premières industrielles et certains produits agricoles qui, autrement, ne sont pas couverts par les programmes de financement ordinaires.

Le Mexique est un important partenaire commercial pour le Canada qui a consacré beaucoup d'attention au développement à long terme du commerce et des relations industrielles avec ce pays. Cette ligne de crédit permettra la poursuite de ce développement et le Mexique pourra s'approvisionner en produits de base nécessaires pour soutenir sa production industrielle et agricole.

Un trophée n'attend pas l'autre

À Winnipeg, au Manitoba, se trouve un édifice plutôt long, bas et impressionnant, propriété de Hawkins Ltd, le plus important taxidermiste et fournisseur de matériel de taxidermie du Canada dont la compagnie fut fondée par J.P. Hawkins.

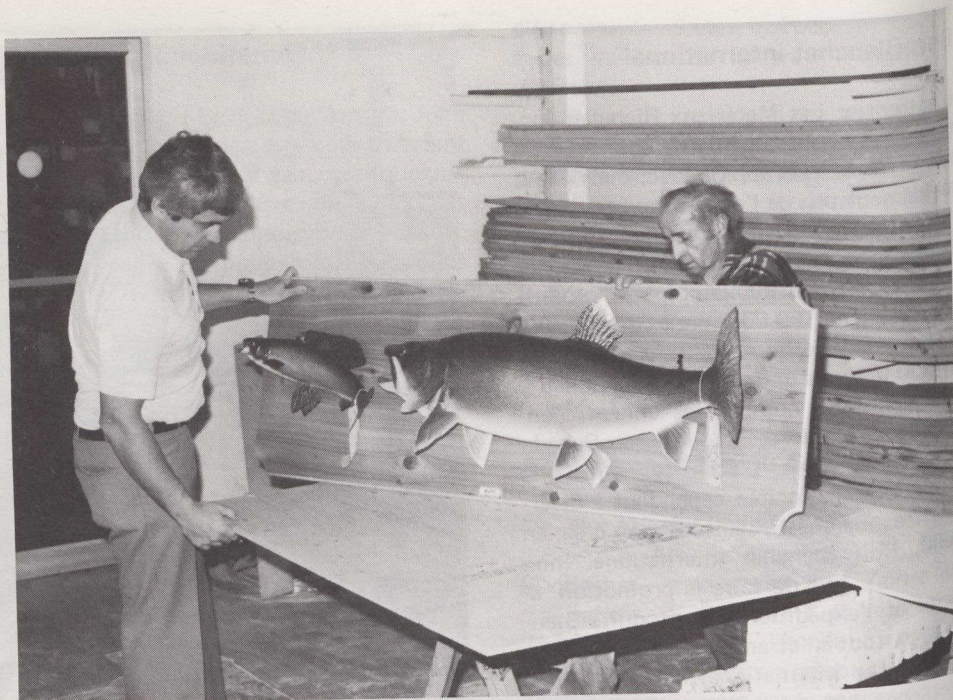
La réception et la salle d'exposition regorgent d'immenses poissons empaillés de toutes les couleurs. On peut y admirer aussi des pièces telles des bœufs musqués, d'énormes orignaux et nombre de spécimens de gibier à plumes.

On y trouve aussi d'immenses brochets de la taille d'un alligator, des maskinongés pesant entre 9 et 18 kilos, des truites fardées, des ombles chevaliers d'un rouge cramoisi, des dorés, dont le nom provient de la couleur de leurs écailles, ainsi que toutes sortes de truites (mouchetées, arc-en-ciel, brunes) qui s'ajoutent aux espèces géantes déjà mentionnées.

Le grand brochet, à la mine féroce, est le trophée le plus populaire; alors que les plus petites espèces, tels l'achigan et l'ombre arctique, ne se rencontrent qu'à l'occasion.

La pièce maîtresse de la salle est constituée d'une table ronde à 3 étages surmontée de magnifiques spécimens d'ours, de canards et d'oies. Les niveaux inférieurs sont occupés par ce qui constitue le gros des affaires : les poissons.

Afin de conserver le souvenir d'un exploit, accroché au mur, un trophée rappelle toujours une bonne journée et



Truite de lac naturalisée et préparée pour effectuer un long voyage.

permet de se remémorer les détails de la capture.

Les poissons destinés à devenir des trophées proviennent de quelque 500 à 1 000 camps et pavillons de pêche qui desservent les milliers de lacs et de rivières de la vaste forêt boréale et de la toundra arctique du Grand Nord canadien. Les camps assurent la manutention (congélation, emballage et transport) des spécimens.

Il faut se rappeler que le trophée est périssable et qu'il est essentiel de prendre certaines précautions. On doit envoyer le

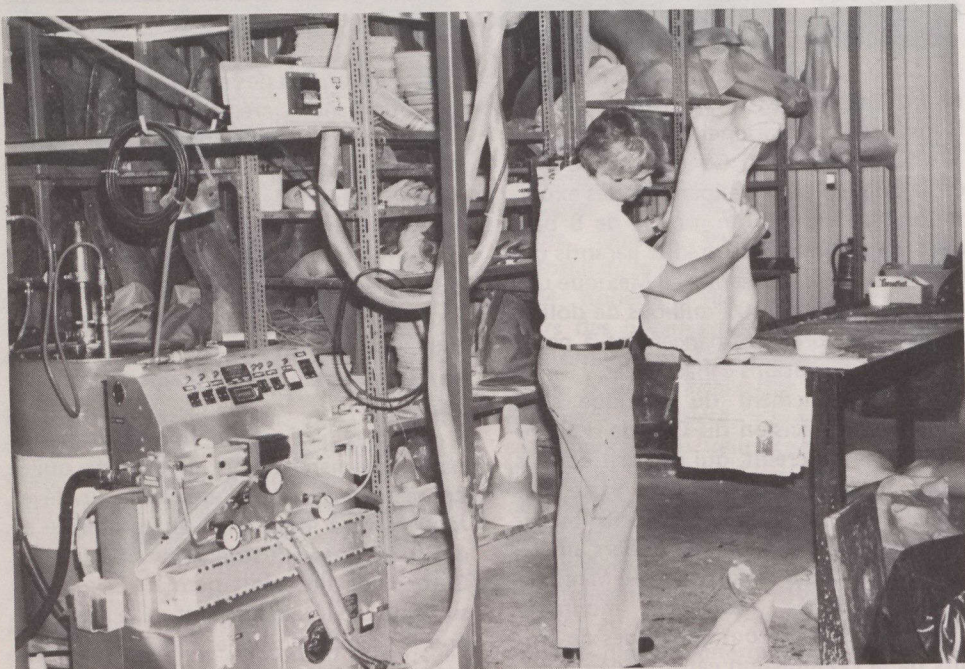


Inspection finale d'un ours polaire de grandeur nature.

spécimen congelé par avion, autocar ou camion express et demander au transporteur d'aviser la firme Hawkins dès son arrivée à destination.

Cette compagnie peut empailler jusqu'à 1 500 poissons par an, en plus de pièces de gros gibier, d'oiseaux, et même d'animaux familiers.

Parmi les pièces réalisées, on compte des fauvelles et des montages grandeur nature de bisons, d'orignaux et de morses. Les pièces les plus difficiles et les plus exigeantes au point de vue artistique sont celles destinées aux musées, telles une famille de renards devant leur tanière.



Modèles manufacturés pour les taxidermistes canadiens et les marchés d'outre-mer.

Des iris de toute beauté

Un potier canadien, M. Harlan House, fait des vases et des assiettes uniques en leur genre, dont bon nombre sont ornés d'un motif en forme d'iris et qui sont tous d'une beauté saisissante.

Ses œuvres sont exposées en permanence à sa galerie de Lonsdale (Ontario), à mi-chemin entre Ottawa et Toronto, et on peut aussi les admirer fréquemment à des expositions présentées dans les principales villes du Canada.

Comme chacune de ses œuvres n'existe qu'en un seul exemplaire, M. House n'a pas de catalogue, mais il envoie des photos polaroid et des négatifs contacts aux acheteurs éventuels.

Un grand lancement

La nouvelle version pour grand écran — et pour la télévision — de *Maria Chapdelaine*, mise en scène par Gilles Carle, a été présentée en première mondiale le 28 avril, devant les premiers ministres Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque.

Politiciens, gens d'affaires et artistes, sont venus voir cette tranche de la rude vie des cultivateurs du lac Saint-Jean, au début du siècle, inspirée du roman de Louis Hémon.

Sauf pour la tenante du rôle titre, Carole Laure, retenue à Paris, les comédiens étaient tous présents à la projection, de même que les responsables de la production, avec à leur tête MM. Harold Greenberg et Murray Shostack, d'Astral-Bellevue-Pathé.

L'Association des producteurs de film du Québec a profité de l'occasion pour rendre hommage à M. Greenberg pour sa ténacité et sa contribution à la santé du secteur privé du cinéma au Québec.

Maria Chapdelaine est un long métrage où les intérieurs comme les extérieurs ont été tournés hors des studios. Jocelyn Joly, spécialiste de la reconstitution historique, a monté le village de Péribonka, la ferme de Samuel Chapdelaine, un camp de bûcherons et un village indien.

Gilles Carle a expliqué que Maria est un personnage dont il se sent proche, puisqu'il a été élevé sur une ferme et a travaillé comme bûcheron. Depuis longtemps, il rêvait de diriger Maria, et sans clichés cette fois.

Nick Mancuso qui joue François Paradis, le grand amour de Maria, a été doublé en français par le chanteur Claude Gauthier.

Fonds d'archives du Montreal Amateur Athletic Association

Les Archives publiques du Canada viennent d'acquérir le fonds d'archives du Montreal Amateur Athletic Association (MAAA).

Le fonds, datant de 1861 à 1934, comprend des procès-verbaux, des rapports annuels, de la correspondance, des affiches et des programmes souvenirs du MAAA et de ses clubs affiliés. Comme l'explique M. David Walden, archiviste de la section des archives culturelles et sociales des Archives publiques, « cette précieuse collection est très importante pour l'histoire du sport au Canada parce que le MAAA a été impliqué dans presque tous les genres d'activités sportives organisées au Canada au cours des 100 dernières années ».

Créée en 1881, l'association a en effet joué un rôle prépondérant dans le développement du sport amateur au pays.

Pendant plus de 60 ans, l'Association fut au cœur des activités sportives à Montréal. Plusieurs de ses membres se sont mérités des médailles olympiques dans des disciplines telles que la natation, la boxe et l'athlétisme. L'équipe des *Winged Wheelers* a remporté les 2 premières coupes Stanley en 1893 et en 1894.

Au fil des ans, l'association a su s'adapter aux disciplines plus modernes, telles que le squash, le yoga et le ballet jazz. Elle compte aujourd'hui près de 4 000 membres dont plusieurs grands noms du monde du sport professionnel : John McHale et Bill Virdon des Expos, et Ronald Corey, président des Canadiens de Montréal.

Les amateurs de l'histoire du sport au Canada peuvent consulter ces documents aux Archives publiques du Canada.

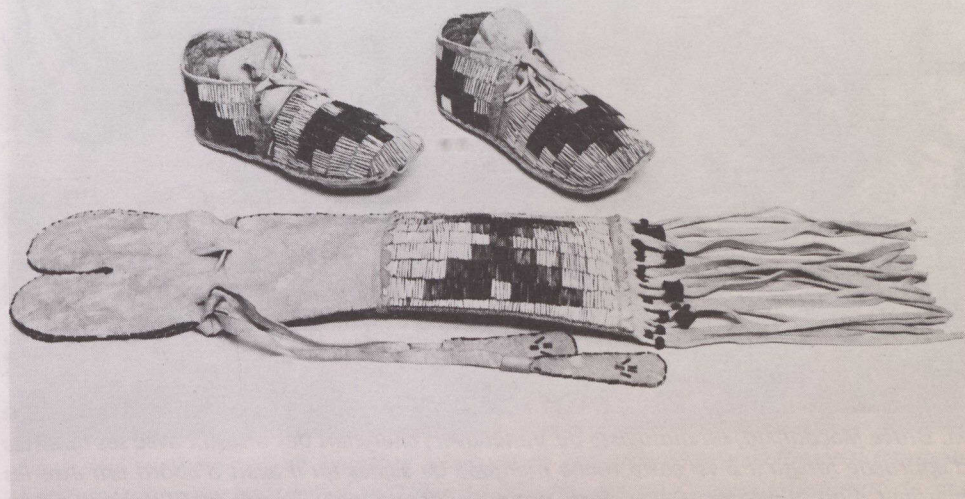
Le travail aux piquants des Indiens des Plaines présenté au Musée McCord

L'ornement en piquants de porc-épic, dont la technique complexe exigeait une grande habileté manuelle, se retrouve exclusivement chez les Amérindiens des XVII^e et XVIII^e siècles. Une remarquable exposition d'artéfacts ornés de piquants par les Indiens des Plaines était présentée au Musée McCord de l'Université McGill, du 23 mars au 8 mai.

Cette exposition, organisée par le département d'ethnologie du Glenbow Museum de Calgary, a été subventionnée par les Musées nationaux du Canada et par Hudson's Bay Oil and Gas. Elle se composait de vêtements, de hampes, de couver-

tures, de pipes et de sacs ornés par les Indiens des Plaines de motifs géométriques colorés en piquants de porc-épic teints.

Cet art magnifique et très courant à l'époque, avait pour les Indiens des Plaines, en plus de sa valeur esthétique, une portée religieuse et sociale qui le rend exceptionnel. Même s'il avait atteint une rare perfection, il disparut progressivement quand les Européens introduisirent dans les Plaines les perles de troc. Cette exposition a permis de renouer de façon intéressante avec une tradition exclusive à ces Indiens.



Échantillons de « travail aux piquants » : mocassins et sac à pipe Pied-Noir, vers 1960.

Participation... (suite de la page 2)

Développement énergétique — Nous reconnaissons que les perspectives de l'économie mondiale bénéficieraient d'une plus grande prévisibilité et d'une moins grande volatilité des prix du pétrole. Nous sommes convenus que la baisse des prix du pétrole ne diminue en aucune manière l'importance et la nécessité de déployer des efforts en vue de conserver l'énergie, de développer des sources d'énergie alternatives économiques, de maintenir et, autant que faire se peut, d'améliorer les contacts entre les pays exportateurs et importateurs de pétrole, et, enfin, d'encourager la croissance de la production d'énergie locale dans les pays en voie de développement qui en sont actuellement dépourvus.

Relations économiques — Les relations économiques Est-Ouest doivent être compatibles avec nos intérêts en matière de sécurité. Nous prenons note en l'approuvant du travail des organisations multilatérales qui ont, au cours des derniers mois, analysé et tiré des conclusions en ce qui concerne les aspects clef des relations économiques Est-Ouest. Nous invitons ces organisations à poursuivre

leur travail selon les besoins.

Reprise et coopération — Nous sommes convenus d'accroître notre coopération pour la protection de l'environnement, une meilleure utilisation des ressources naturelles et la recherche en matière de santé.

Les discussions que nous venons d'avoir à Williamsburg nous donnent un sentiment de confiance accrue dans les perspectives d'une reprise. Nous avons renforcé notre résolution de coopérer pour traiter les problèmes qui subsistent de façon à parvenir à une reprise saine et soutenue, créatrice de nouveaux emplois et d'une vie meilleure pour nos peuples et pour les peuples du monde.

Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau l'an prochain et nous avons accepté l'invitation du premier ministre britannique à nous réunir au Royaume-Uni. »

Selon le ministre canadien des Finances, M. Lalonde, la conférence ne modifiera pas la politique canadienne. À son avis, le gouvernement canadien suit déjà les politiques indiquées dans la déclaration finale et il s'agit, toujours selon M. Lalonde, d'être bien vigilants et de poursuivre les politiques telles qu'énoncées dans le discours du budget.

Découverte d'une roche marquée de signes préhistoriques



M. Bruce Macdonald, un biologiste de Vancouver, cherchait des oiseaux avec ses lunettes d'approche lorsqu'il a vu cette roche marquée de signes qu'il avait d'abord cru être les marques d'un bulldozer. Des experts ont cependant conclu, depuis, qu'il s'agit de signes préhistoriques voulant dire que l'eau du ruisseau qui passe tout près est bonne à boire.

Nouvelles brèves

Le trente-troisième congrès international de l'Association France-Canada, qui regroupe quelque 5 000 personnes en France et 2 000 au Canada, a eu lieu du 12 au 15 mai à Caen, chef-lieu du Calvados, en Normandie. Le congrès, auquel assista M. Michel Dupuy, ambassadeur du Canada en France, fut clos par M. Charles Lapointe, ministre d'État aux Relations extérieures et avec les pays francophones.

Troisième meilleur marathonien au Canada, l'ontarien Mike Dyon a remporté une troisième victoire au neuvième Marathon de la Capitale nationale. Dyon a parcouru une distance de 42,195 kilomètres en 2 heures, 21 minutes et 15 secondes. Il avait également remporté la victoire en 1977 et en 1981. Chez les femmes, l'ontarienne Celia McInnis a remporté la victoire en 2 heures, 54 minutes et 13 secondes. Par ailleurs, le marathon des fauteuils roulants, compétition de courage et de détermination, a été remporté par Rick Hansson, de Vancouver, en 2 heures, 15 minutes et 22 secondes.

Du 24 au 27 mai dernier, la société Hydro-Québec a été l'hôte de la 10^e Conférence annuelle « sur la fiabilité, disponibilité, maintenabilité pour l'industrie de l'énergie électrique ». Cet événement qui s'est tenu à Montréal a réuni des représentants de la Suède, de la Finlande, de la Suisse, de la France, de l'Australie et du Canada.

Du 14 au 24 juillet prochain, Montréal deviendra la capitale mondiale du ballon. Des aérostats du monde entier s'y donneront rendez-vous pour célébrer le bicentenaire du premier envol des frères Montgolfier, les inventeurs du ballon à air chaud.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304